



Concours "Marque ta page"

publié le 10/01/2025

Cette année encore, vous étiez nombreux à l'attendre et ça y est : le concours de **"Marque ta page"** est lancé !



Vous avez donc jusqu'au **14 février** pour déposer vos productions au CDI ; les productions gagnantes seront imprimées par un professionnel puis distribuées lors de chaque emprunt de documents du CDI !

Comment faire ?

C'est très simple :

- Récupérer un support cartonné à la Vie Scolaire ou au CDI.
- Imaginer, créer une production en lien avec le thème de cette année : **"SAUVE TA MER !"**

Attention, pas de production numérique et pas non plus de volume. Les nom, prénom et classe doivent apparaître au verso seulement.

Vous disposez d'une grande liberté : production individuelle ou collaborative, chacun peut présenter plusieurs productions et l'ensemble de la communauté éducative peut participer (élèves et l'ensemble des personnels de l'établissement).

Alors à vos crayons, feutres, peintures, collages.... !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.